

qui, si on lui demandait le nom de l'inventeur de ce nouveau mode de locomotion, pourrait articuler celui de Gramme.

On ne voit parfois dans la dynamo qu'un engin spécial tel que le trolley ou le téléphone, tandis qu'il s'agit de la solution du problème de la pierre philosophale, réputé comme insoluble, et qui se trouve résolu en fait, dans son application la plus utile par la transmutation, non de la matière inerte, mais, ce qui est beaucoup plus important, du principe essentiel de l'activité qui est en cette matière, de l'énergie par laquelle elle manifeste ses effets.

L'usage du trolley, du téléphone, restera toujours limité à une affectation particulière. Celui de la dynamo ne saurait l'être : il englobera peu à peu tout ce qui se rattache au développement de l'énergie dans le monde physique, aussi bien avec sa forme intra-atomique d'électricité réglant l'association et la dissociation moléculaires, que dans sa forme externe de force motrice usuelle adaptée à tous les usages industriels : d'un côté la génération de la chaleur et de la lumière, la synthèse chimique comprenant la métallurgie et la production directe de la majeure partie des substances organiques, alimentaires ou autres ; d'autre part, tout ce qui se rattache aux voies de transport et à la mise en jeu de l'outillage industriel et agricole.

Sous toutes ces formes, la vie sociale de l'homme dans l'avenir se rattachera de plus en plus à la découverte de Gramme, et c'est à ce point de vue surtout que cette découverte n'appartient pas à telle ou telle race ou nationalité plutôt qu'à telle autre, mais ne relève que de l'humanité tout entière.

Quand, remontant aux origines de son passé, l'homme ne comptera plus par dizaines, mais par centaines de siècles évanouis, dans le fourmillement de tant de célébrités éphémères qui se seront confondues dans une vague poussière, l'humanité verra survivre quelques noms estompés par le temps, auréolés par la distance, qui lui rappelleront, sous forme de mythes légendaires, les grandes étapes de sa vieille histoire. Alors, de même que le mythe de Prométhée a symbolisé l'invention du feu, de même se formera peut-être un mythe rappelant la transmutation de l'énergie, le principe vital autour duquel se coordonnera la réorganisation de notre monde physique. Si dans la cosmogonie de cet avenir lointain on veut personifier ce mythe, il ne sera guère possible de le faire sans un autre nom que celui de Gramme !

A. DUPONCHEL, dans *Revue Scientifique* (revue rose) n° des 8 juin et 25 juillet 1903.

Le nom de Zénobe Gramme, écrit M. Paul JANSON, éveille en moi « anciens et bons souvenirs que je veux remémorer. Et il raconte que, se trouvant à Paris en 1881, lors de l'Exposition de l'Électricité, il fut frappé du spectacle, aussi nouveau qu'étonnant, de la grande salle où étaient installées un grand nombre de dynamos alimentant les lampes électriques. La petite dimension de ces puissants appareils était un sujet d'admiration et d'étonnement. M. JANSON aborda un des commissaires de l'Exposition et

lui demanda des renseignements. Celui-ci lui répondit en le présentant à Gramme qui, mieux que personne, pouvait satisfaire son désir.

« Je fus donc, continue M. JANSON, présenté à M. Gramme et au premier abord, je fus frappé par sa physionomie intelligente et méditative et son attitude modeste qui rappelait sans doute l'ouvrier menuisier d'autrefois. J'étais absolument convaincu qu'il devait être Américain, supposant, je ne sais vraiment pourquoi, *a priori*, que l'Amérique seule était capable de produire dans le domaine de la mécanique et de l'électricité un innovateur de cette envergure.

» A peine la conversation était-elle commencée qu'à ma grande surprise et, je dois le dire, avec plaisir, je surpris dans sa langue un peu fruste des signes irrécusables de l'accent du pays de Liège et à brûle-pourpoint, subitement persuadé qu'il était mon compatriote, je lui dis : *Vos estez d'Liège*. Et lui de me répondre avec cette joie que procure le rappel du patois de l'enfance : *Oyé ! L'Américain que j'avais imaginé s'était évanoui et j'étais bel et bien en présence d'un compatriote. J'en fus véritablement heureux* ».

Après avoir expliqué le fonctionnement de sa machine, Gramme montra à M. JANSON qu'elle réalisait la transformation du mouvement en électricité, puis de celle-ci en lumière, car à ce moment, c'était surtout de la lumière qu'elle produisait. Il conduisit alors son compatriote dans une salle adjacente et lui montra un wagon circulant sur des rails sans moteur visible, sur une distance d'environ 200 m. On devine l'étonnement admiratif que suscitait le spectacle nouveau et merveilleux de ce véhicule en mouvement que n'actionnait ni la force humaine, ni la force animale, ni celle de la vapeur, les seules alors connues.

« Gramme m'expliqua alors que le but qu'il poursuivait en ce moment était de transporter la force électrique à distance et qu'il avait installé dans cette salle une application rudimentaire de sa découverte. On sait que depuis, de concert avec M. Fontaine, il fit de nombreuses expériences dans ce sens et parvint à obtenir les résultats que nous considérons aujourd'hui comme une chose des plus simples et des plus naturelles.

» Poursuivant ses explications, il me fit observer qu'il fallait une force pour produire le mouvement rotatoire de son anneau ; que cette force pouvait être soit la vapeur, soit l'air comprimé, soit le gaz, soit l'eau, et il me dit à ce propos : « J'arriverai à transporter la force des chutes d'eau de la base des montagnes à leur sommet ».

C'était ce qui depuis est devenu la bouille blanche. Aujourd'hui le miracle est accompli.

Paul JANSON, dans *le Ralliement*, de Bruxelles, numéro du 5 août 1903.

Le cas de l'inventeur de la dynamo prouve — combien éloquemment ! — que notre terre wallonne produit des novateurs dans le domaine scientifique, comme elle produit des peintres et des écrivains, quoi qu'en aient dit

ceux qui lui concèdent l'honneur exclusif d'avoir donné le jour à un certain nombre de musiciens de génie.

Nous avons des savants aussi, qui sont, en physique, en chimie, des découvreurs. Les noms de Gramme, de Solvay, de Somzé viennent tout de suite aux lèvres, et aussi celui de ce Rennequin Sualem, qui trouva, *tot túsant*, comme il disait, le secret de cette merveilleuse machine de Marly, grâce à laquelle les eaux de Versailles combinèrent leurs jeux pour l'enchantement du Roi-Soleil. Rappelez-vous l'article de M. Paul Janson reproduit dans nos colonnes : Gramme n'y apparaît-il pas, avec son humilité méditative, comme un descendant intellectuel de ce patient chercheur wallon qui confondit les beaux esprits du grand siècle? (1)

Leur double effort fait justice de la sentence qui voudrait dénier tout esprit de suite aux enfants du pays mosan. Est-il un domaine où la ténacité dans la recherche est aussi indispensable que celui dans lequel ils ont triomphé? L'observation, la lente réflexion silencieuse leur ont valu des résultats que nul n'avait obtenus avant eux. Et pourtant, imaginez l'ingénuité de leurs débuts, voyez comme ils étaient livrés à eux-mêmes, et vous considérerez, dès lors, l'exceptionnelle somme de persévérante volonté que supposent leurs découvertes. Aussi bien, on trouverait dans la vie de nos artistes mille arguments prouvant qu'ils ne sont pas, eux non plus, dénués de l'esprit de suite, mais notre exemple, d'être choisis dans le monde scientifique, prend un caractère particulièrement péremptoire.

Tenace et modeste, Gramme s'attesta encore foncièrement wallon par ce dédain de la richesse que nous retrouvons invariablement chez tous les grands caractères dont s'honorent nos annales, cependant que la masse elle-même luttait toujours pour quelque idée émancipatrice, alors qu'ailleurs les seuls intérêts provoquaient les mouvements populaires.

Mais s'il était peu préoccupé d'amasser, il avait, avec la simplicité de ses mœurs, gardé le culte fervent de ses origines, et cela encore est une des marques les plus profondes et les plus émouvantes de notre race. Exilé à Paris, vous savez avec quelle joie il fraternisait, dans le plus pur idiome natal, avec un compatriote inespéré. Celui-là aussi aurait revendiqué en toute occasion sa qualité de Wallon, avec intransigeance, avec orgueil, comme le doux chantre des *Beatitudes*, qui signait ses compositions César-

(1) [L'anecdote, souvent répétée, est celle-ci. Louis XIV, émerveillé de voir la machine de Marly, demanda à l'inventeur, le Liégeois Rennequin Sualem, comment il avait pu imaginer cette merveille. L'ouvrier ne trouva à répondre que ce mot : *tot túsant* (en réfléchissant).

Coincidence curieuse, qu'ignorait notre collaborateur, et qui nous fut signalée récemment. Le caractère méditatif de Gramme avait donné lieu, en famille, à une sorte de dicton, qui revenait souvent dans la conversation. Il datait de l'époque où Gramme travaillait à ses inventions. Parfois sa femme, ayant besoin de son aide et sachant que souvent il passait son temps à réfléchir au lieu de laborer, s'enquérissait d'abord s'il n'était pas occupé à son établi. Elle lui demandait : *Zénobe, qui fex-ve don?* Et le plus souvent, Zénobe surpris dans ses rêveries, répondait en souriant : *Dji tuse, Hortense*. Le mot avait passé en proverbe dans la famille et, quand on constatait chez l'un ou chez l'autre une distraction quelconque, on répétait par facétie : *Dji tuse, Hortense*. — O. C.]

Auguste Franck, de Liège, comme tel de nos peintres du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur ses pittoresques toiles que l'on voit au Musée, inscrivait ce paraphe : L. Defrance, de Liège...

La patrie wallonne est de celles dont on se rappelle le charme avec une fierté attendrie. Le grand physicien nous le montre à son tour, et ce nous est une raison de plus de célébrer une haute mémoire qui nous est si fraternelle.

Charles DELCHEVALERIE dans *L'Express*,  
numéro du 2 octobre 1903.



## Chronique Wallonne <sup>(1)</sup>

### BULLETINS ET ANNALES :

**Rectification.** — Dans son dernier n<sup>o</sup>, p. 252, WALLONIA a signalé un article de M. Joseph DESTREE dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, où ce savant restitue au sculpteur Renier de Huy l'œuvre des célèbres fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liège, trop longtemps attribués au fabuleux Lambert Patras. Précédemment, p. 233, nous avons annoncé d'après un journal la communication de la même découverte faite par M. Godefroid KURTH à l'Académie de Belgique. Dans notre second article p. 252, nous attribuions à M. Joseph DESTREE, par ordre chronologique, la priorité de cette découverte.

Il y a erreur. Le mémoire de M. KURTH a paru entretemps <sup>(2)</sup>. Il ne doit rien à M. DESTREE.

En effet, comme l'indique son avant-propos, c'est en 1892, c'est-à-dire il y a onze ans, que M. KURTH a fait connaître le nom de Renier de Huy et son droit de paternité sur les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy. La *Chronique de 1402*, où il a découvert le renseignement, était alors inédite, et c'est sous sa direction qu'elle a été publiée depuis, par son ancien élève M. Bacha. Dans la *BIOGRAPHIE NATIONALE*, article *Patras*, M. le baron de CHESTRET DE HANEFTE a reconnu aussi, il y a deux ans, les droits de Renier sur le chef-d'œuvre en question. M. DESTREE arrive donc après M. KURTH, ce qui ne diminue en rien, du reste, l'utilité de sa communication à la *Société française*.

L'entrefilet de WALLONIA, résolvant erronément la question de priorité, ajoute que c'est la découverte de M. DESTREE que M. le professeur KURTH a communiquée à l'Académie. Ce dernier a communiqué sa découverte, et l'importance historique de son mémoire est loin d'être tout entière dans cette « communication ». L'auteur démontre, par un examen critique des documents, le bien-fondé de l'attribution qui lui appartient, et il tire de là des lumières nouvelles sur la valeur négative, et même néfaste, des témoignages de Jean d'Outremeuse. Il révèle ensuite l'industrie antérieure du

(1) L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro les faits divers de ce mois et une partie de la Bibliographie, ainsi que la Revue des revues.

(2) *Renier de Huy, auteur véritable des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liège, et le prétendu Lambert Patras*, par Godefroid KURTH, membre de l'Académie royale de Belgique. Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. (Classe des lettres, etc. n<sup>o</sup> 8 de 1903). In-8<sup>o</sup> de 36 p. Bruxelles, Société belge de librairie, 16, rue Treurenberg.

laiton à Huy, montre sa grande importance commerciale et artistique, et indique la raison pour laquelle elle est restée si longtemps dans l'oubli ; enfin, il s'occupe de l'identification de deux personnages historiques dont le nom s'est trouvé sous sa plume au cours de son travail. Tout cela est loin de constituer la simple communication de la découverte faite par autrui ! Au contraire, on doit considérer le mémoire de M. KURTH comme l'une des contributions originales les plus importantes qui aient encore été faites au sujet de la vieille industrie wallonne.

**Société Liégeoise de Littérature wallonne.** — BULLETIN, tome XLIII (in-8<sup>o</sup> raisin, 288 p.) — Avant de rendre compte de ce volume il convient d'en vanter l'ordonnance et la valeur d'édition. Les articles si divers sortis des concours organisés par la Société sont maintenant rangés sous deux rubriques : *Littérature, Philologie et Histoire*, alors qu'ils se succédaient autrefois très au hasard, ce qui amenait des voisinages fort inattendus. Des tables bien établies et très copieuses, constituent la part la plus visible de la tâche assumée par M. J. HAUST, secrétaire-adjoint de la *Société*, dans son rôle d'éditeur. On remarquera notamment l'« Index des mots nouveaux », qui témoigne du soin éclairé et du désintéressement avec lesquels il s'est acquitté de sa mission si délicate. Au point de vue matériel aussi, le *Bulletin* nous arrive tout-à-fait transformé : le choix du papier, l'élégance et la variété des caractères, l'inauguration d'une couverture plus épaisse, ornée d'un joli « cachet » dû à M. Armand RASSENFOSSE, tout cela frappe agréablement l'attention du lecteur et donne au volume un attrait particulier. La maison Vaillant-Carmanne, imprimeur de la *Société*, a donc sa part dans les éloges dus à une réforme si intelligente et si utile à tous points de vue.

On ne peut songer à donner une idée de chacune des pièces littéraires contenues dans le *Bulletin*. Proses, poésies, poèmes, scènes populaires dialoguées, comédies, tout cela est du reste apprécié dans le volume lui-même, puisqu'il donne, suivant l'usage, les rapports des jurys constitués pour les concours d'où sont sorties ces œuvres diverses.

Certains de ces rapports sont de véritables leçons de compositions, de méthode critique et même de wallon, et il n'y a rien d'étonnant, puisqu'ils émanent généralement de professeurs, aussi consciencieux à justifier leur sévérité ou leurs éloges, qu'attentifs à classer les œuvres méritantes. On trouve ici, sur la toponymie et à la syntaxe wallonnes, des rapports de MM. Feller et Lequarré qui fournissent sur nombre de détails relevés dans les travaux de concurrents malheureux, une discussion approfondie, instructive et très attachante.



Deux vocabulaires technologiques, celui du Fabricant de fonte, de fer et d'acier, dû à notre collaborateur M. Jean LEJEUNE, et celui du Relieur, par M. A. RIGALI, constituent dans ce volume un appoint intéressant au Dictionnaire de la Langue wallonne dont la Société, ayant tracé le plan général, s'occupe activement de dresser un spécimen.

**Annuaire n° XVI, 1903.** (Petit in-8°, 136 p.) — Contient, en wallon, de remarquables poèmes de M. le curé L.-J. COURTOIS, de Saint-Géry (Brabant), des chansons de divers auteurs, dites aux banquets de la Société, un récit de *Li bataye di Waterloo*, fait (en wallon aussi, naturellement) par le savant M. Lequarré, professeur d'histoire et conférencier éminent. — En outre : Aug. DOUTREPONT, *Charles Grandgagnage* (avec portrait). Biographie de cet ancien président de la Société qui fut « un honnête homme d'élite » et « un savant, au sens sérieux et solide du mot » ; précurseur des études de philologie romane en Belgique, Grandgagnage était cité à l'étranger comme une autorité, notamment par Diez en Allemagne et par Littré en France, alors qu'il était pour ainsi dire inconnu en Belgique. Les progrès surprenants qu'a accomplis la philologie depuis lors ne diminuent pas les éminentes qualités de méthode dont a fait preuve le savant wallon, et le biographe, professeur de philologie romane à l'Université de Liège était bien placé pour faire de son œuvre l'étude minutieuse qui s'imposait au moment où la Société s'attache avec plus d'autorité que jamais au côté philologique de son programme. — Sous le titre *Les Nutons*, un anonyme appuie l'opinion émise dans WALLONIA, t. X, sur l'origine des Nutons, par l'éminent et très indépendant archéologue M. H. SCHUERMANS.

#### LES LIVRES :

**Quelques histoires de miséricorde**, par Jules DESTREE. — Un vol. in-8° de 103 p. — V° Larcier, éditeur, Bruxelles. — Prix : 2 fr. 50.

La personnalité de M. Jules DESTREE est diverse. Dans les instants où il n'est sollicité ni par la sociologie pratique, ni par l'étude du droit, nous lui voyons cultiver la critique d'art, le conte ou le poème en prose. Tour à tour il publie un commentaire de jurisprudence, une brochure politique, un volume de ballades, une étude sur les primitifs italiens. Parfois, son esprit complexe et attentif confond dans le même effort des préoccupations différentes : député, il vante aux auditoires ouvriers l'émancipatrice vertu des jouissances artistiques; écrivain, il choisit le sujet de tels croquis dans son domaine d'avocat, et retrace, après M. Edmond Picard, de nouvelles « Scènes de la Vie judiciaire ».

Son dernier recueil notamment — *Quelques histoires de miséricorde* — nous vaut l'évocation de milieux et de spécimens d'humanité que l'auteur fut amené à observer dans l'exercice de ses fonctions juridiques. Un seul de ces récits, *Bon Dieu des Gaulx*, qui fut jadis imprimé à part, ne se dénoue pas dans l'atmosphère du prétoire.

Exclusivement descriptives, ces pages, qu'on sent vécues, sont tour à tour pittoresques et pathétiques. Un souffle généreux les anime. Un continué souci d'art dut présider à leur composition. L'écriture en est soignée

et distinguée. On la voudrait seulement, çà et là, plus sobre, moins chargée, moins abondamment explicite.

Ayant fouillé le microcosme de ses souvenirs, M. DESTREE nous offre du mystère avec la *Maison du crime*, de l'émotion douloureuse avec un *Paladin moderne*, un *Vieux*, *Tirage au sort*, une façon d'humour tranquille avec *Justice de paix rurale*, et cet ensemble — qu'on souhaite plus copieux et que l'auteur accroîtra sans doute un jour — réalise en somme de la vie, un peu de vie sincère et prenante, interprétée par un tempérament compréhensif, épris d'altruisme et de beauté.

Ce petit livre, à coup sûr digne d'intérêt pour tout le monde, nous a plu, à nous, tout spécialement, parce qu'il est authentiquement wallon, et plus encore par la sensation que par la forme. Les sites et les types qu'on y trouve amoureusement décrits nous sont familiers, voire fraternels. M. DESTREE nous a restitué avec acuité la poignante région carolorégienne, ses ciels de mélancolie, l'âme fruste et résignée du pays noir. Et, dans l'épique *Bon Dieu des Gaulx*, tels tableaux panoramiques du paysage industriel, amples et nets, traités avec le bonheur d'expression que suscitent les émotions filiales, resteront dans nos mémoires et compteront parmi les plus belles pages de l'écrivain. Ils enrichissent le trésor de la sensibilité wallonne.

Charles Delchevalerie.

**Théroigne de Méricourt et le Marquis de Saint-Huruge**, par Armand BOURGEOIS. Préface d'Emile SEDERN. — Paris, Bibliothèque de *La critique*, 50, boulevard Latour-Maubourg. — Petit in-4° de xvi-59 pp.

Au cours de l'*Avertissement* ou avant-propos dont il fait précéder son opuscule, M. Armand BOURGEOIS constate qu'il a été déjà beaucoup dit sur Théroigne ; il ajoute qu'il reste encore plus à en dire.

On eût pu croire à ce langage qu'il allait faire un nouvel apport de faits réels, de détails historiques inédits sur la belle Liégeoise. Je suis contraint d'avouer que sur ce point, son œuvrette m'a déçu. La fantaisie y a plus de part que la vérité. Notre auteur pourrait à bon droit se réclamer comme étant de l'école de Dumas père qui, dans quelques-uns de ses romans fameux, mêla aux faits historiques, une forte dose d'imagination.

M. Armand BOURGEOIS convient au surplus qu'« il a fait mouvoir son héroïne dans une partie de cadre romanesque à titre de reconstitution possible ».

Si le petit drame au dénouement théâtral, où figurent le marquis de Saint-Huruge et Théroigne de Méricourt n'est échafaudé qu'à l'aide de données assez vagues, et sur des indications hasardées, il n'en reste pas moins très vraisemblable.

Et après tout, M. Armand BOURGEOIS avait le droit d'avoir ses coudées franches aussi bien que M. Paul Hervieu.

La plaquette écrite d'une plume alerte, élégante, est d'une lecture éminemment attrayante.

Ajoutons qu'elle est habillée d'une jolie couverture et illustrée de charmantes vignettes dans le style de l'époque.

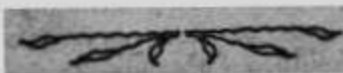
Albin Body.

**Biographie du Hainaut**, par Ernest MATTHIEU. In-8° (A. Spinet, édit. Enghien). — Recueil de notices sur tous les personnages célèbres nés en cette province depuis les temps les plus reculés. L'ouvrage paraît en livraisons de 80 p. Prix en souscription : 6 francs. Un de nos collaborateurs spécialement compétent, rendra compte ultérieurement de ce précieux ouvrage.

**Les Almanachs belges, étude bibliographique**, par G. ZECH-DU BIEZ. In-8°. (Zech, édit., Braine-le-Comte). — Cet ouvrage paraît en fascicules, qui seront au nombre d'une quinzaine, de quatre feuilles chacune, au prix d'un franc le fascicule. C'est le relevé descriptif de tous les almanachs et annuaires qui ont paru en Belgique. Nous en reparlerons.

**La Roulotte littéraire et artistique**, bi-mensuelle, illustrée (Emile Delatre, éditeur, Soignies. Un an : 3 francs). — Cette gazette est publiée sous la direction du bon poète wallon et français M. Louis MOREAU, avec le concours d'autres jeunes, comme lui valeureux, pétulants et enthousiastes. L'entrain exemplaire de *La Roulotte* lui a valu dès ses débuts, nombre de collaborations honorables et variées parmi les écrivains belges et étrangers. Recueil très vivant, très intéressant, dont la moindre originalité n'est point d'imposer dans une petite ville de la littérature indépendante et de la critique d'avant-garde. Décidément, il y a de la ressource en Wallonie — en province, comme on dit...

**Ouvrages reçus.** — A. DE COCK et Is. TEIRLINCK, *Kinderspel en Kinderlust in Zuid-Nederland*. Avec schémas et croquis de Herman TEIRLINCK. Ouvr. couronné par la Koninkl. vlaamsche Academie. Tome III. (Un vol. in-8° de 284 p. avec tables. Siffer, édit. Gand. Prix 4 fr.) — *Matériaux pour l'ethnologie ukraino-ruthène*, édités par la Commission ethnographique de la Soc. scientif. de Chevtchenko, à Lemberg, sous la direction de Th. Volkov. Tome V : Les Houzoules, par le prof. Vlad. CHOUKHEVITCH, 3<sup>e</sup> part. (Un vol. [en russe] in-8° de 256 p. avec vign. et musique notée. Au siège de la Société, 26, rue Czarnecki, à Lemberg, Autriche). — *Chronik der Ukrainischen Chevtchenko-Gesellschaft der Wissenschaften in Lemberg 1902*. — *Armanak de pays d'Haive po 1904*, publié par Pierre PIRNAY, Gilles VANAST, Jules LERUTH et Joseph NEUJEAN, 5<sup>e</sup> année. Broch. pet. in-8° de 112 p. (Hodimont-Verviers, Alfred Kaiser, édit. Prix 0 fr. 20). — Camille LEMONNIER, *Comme va le ruisseau*, roman. Un vol. in-12 de 243 p. (Ollendorff, édit. Paris. Prix fr. 3.50). — Lucien COLSON, *Andri Mâlâhe*, roman d'amour, en wallon. 1 vol. pet. in-8° de 190 p. (Mathieu Thone, édit. Liège. Prix 2 fr. 50). — Paule RIVERSDALE, *Echos et reflets*, poésies. Un vol. in-12 de 130 p. couverture ill. par Levy-Dhurmer (Lemerre, édit. Paris. Prix 3 fr.)



## Le peintre Jean Prévost

de Mons



L'EXPOSITION si remarquable des œuvres de maîtres anciens, qui a eu lieu à Bruges, a produit les plus brillants résultats. Elle a notamment fait mieux connaître un artiste que la ville de Mons a vu naître, et elle a appelé l'attention sur l'école de peinture qui a existé en cette ville, au xv<sup>e</sup> siècle.

Depuis longtemps, il est vrai, l'origine montoise de Jean Prévost avait été révélée. En mars 1861, M. James WEALE nous communiquait qu'il avait découvert, à Bruges, un très beau et très intéressant tableau, peint par Jean Prévost, et que cet artiste, venant de Mons, s'était établi à Bruges, en 1494. « Ce tableau, ajoutait M. WEALE, prouve que l'école de Mons était tout à fait au niveau de l'école flamande, à cette époque (1). »

Jean ou Jehan Prévost, en flamand Johan Provoost, naquit vers 1470. Il alla de bonne heure se fixer à Bruges, où il fut inscrit dans le registre d'admission à la bourgeoisie, le 10 février 1494 (n. st.), comme étant né à Mons en Hainaut (2).

Jehan Prévost, probablement le père de l'artiste, était « fourreur de pelleterie » et habitait à Mons, de 1461 à 1493, la halle des pelletiers du chapitre de Sainte-Waudru qu'il louait, moyennant onze livres par an; il mourut en 1493 (3). Sa veuve continua à occuper cette habitation jusqu'à la Noël 1503 (4). C'est donc là qu'a dû naître le peintre.

(1) *Bulletins des séances du Cercle archéologique de Mons*, années 1860-1861, p. 19.

(2) Archives de la ville de Bruges : reg. aux admissions à la bourgeoisie, de 1479-1496, fol. 66 v°. — JAMES WEALE, *Catalogue du musée de l'Académie de Bruges* (1861), p. 27. — LE MÊME, *Bruges et ses environs*. — *Le Beffroi*, t. IV, pp. 205-217.

(3) E. MATTHIEU, *La halle des pelletiers, à Mons*, p. 11. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXX, p. 355.

(4) *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XVI, p. 465.

Jean Prévost figure au registre de la corporation de Saint-Luc et de Saint-Eloi, à Bruges, comme *vinder*, en 1501-1502, 1507-1510; comme gouverneur, en 1511-1512; comme *vinder*, en 1514-1515, et comme doyen, en 1519-1520, 1525-1526 (1). Il fut, en 1509, chargé de laver, restaurer et vernir les armoiries des chevaliers de l'ordre de la Toison d'Or, qui étaient suspendues au-dessus des stalles dans le chœur de l'église de Saint-Donatien, à Bruges, et d'y ajouter six nouveaux panneaux. En la même année, la restauration des décors polychromes de la face du jubé qui donnait sur le chœur de la même église, lui fut confiée (2). En 1513, il exécuta, pour le magistrat de la ville de Bruges, huit cartes figurant le Zwin, le Zwarte-Gat, la Passegeule et le nouveau canal, avec les Poldres, les paroisses et les manoirs avoisinants. Il fit, en 1516, le plan de la charmante voûte en bois de chêne du chœur de l'église de Saint-Jacques, en la même ville. A l'occasion de la joyeuse-entrée de Charles-Quint à Bruges, comme roi des Romains, le 24 juillet 1520, la ville fit élever des arcs de triomphe et décorer les rues. Jean Prévost prit une part importante à tous ces travaux. Les plus grands maîtres ne dédaignaient pas de prêter leur talent aux œuvres de peinture que l'on abandonne aujourd'hui à l'artisan.

Au commencement d'avril 1521, étant à Anvers, notre artiste se lia d'amitié avec Albert Dürer, le ramena à Bruges, le 6 du même mois, et lui offrit un splendide banquet qui se prolongea très tard dans la nuit. Avant de quitter Bruges, Dürer dessina au crayon le portrait de son hôte qu'il qualifiait de « bon peintre. »

En 1525, Jean Prévost peignit le *Jugement dernier*, tableau sur bois ayant 1<sup>m</sup>17 de hauteur, 1<sup>m</sup>65 de largeur, et appartenant au musée de l'Académie de Bruges. Ce tableau, exécuté pour la salle échevinale de cette ville, porte l'empreinte d'un talent réel et, malgré certains détails bizarres, son effet est saisissant. On remarque surtout la variété et le sentiment des têtes. Le dessin est assez raide, mais le coloris est généralement bon. Les comptes de la ville de Bruges, de 1524 à 1526, font voir que Prévost reçut, pour la peinture du tableau du *Jugement*, selon la convention qu'il avait souscrite, vingt livres de gros, et pour certaines améliorations par lui faites à ce tableau, douze escalins de gros (3).

M. Henri HYMANS a publié, dans son beau volume : *L'exposition des primitifs flamands à Bruges* (Paris, 1902), une excellente repro-

(1) Archives de la corporation de Saint-Luc et de Saint-Eloi, de Bruges.

(2) Comptes de la fabrique de Saint-Donatien, à Bruges.

(3) J. WAELB, *Catalogue du musée de l'Académie de Bruges et Le Beffroi*, t. IV (1875), pp. 205-212. — AD. DUOLOS, *Bruges en trois jours*, p. 143.

duction du *Jugement dernier* de Jean Prévost (1). Il dit, en parlant de ce tableau (2), que l'influence de van Orley s'y fait sentir, ainsi que celle de Jérôme Bosch.

Plusieurs autres peintures de mérite ont été attribuées à Jean Prévost par M. Georges HULIN (3), à la suite de comparaisons faites avec le plus grand soin. Parmi elles, il en est une qui peut avoir été exécutée à Mons, puisqu'elle porte le millésime 1488. Ce tableau représente *La Sainte Vierge, à mi-corps, allaitant l'Enfant-Jésus* (4) (musée de Strasbourg).

Jean Prévost fut marié trois fois. Il épousa en premières noces, à Valenciennes, Jeanne de Quaroube, veuve depuis 1489 du peintre renommé Simon Marmion (5). De son second mariage avec Madeleine de Zwaef il eut un fils, Adrien, et de son troisième mariage naquirent Thomas-Jean, Anna et Marie. Son fils Adrien suivit la profession de peintre et Thomas fut peintre verrier.

Notre artiste occupait à Bruges une maison de la rue de Ghisteltes. Il y mourut, en janvier 1529, et fut enterré dans l'église de Saint-Gilles, auprès de sa troisième femme, Catherine Beureins, qui était décédée en 1528.

Jean Prévost eut pour élève Maximilien Frans (6).

Tels sont les souvenirs que l'on possède sur Jean Prévost. Espérons que la lumière se fera un jour complètement sur la naissance de ce grand artiste et sur les années qu'il a passées à Mons !

L'école de peinture qui existait en cette ville, dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, n'est connue jusqu'ici que par des mentions consignées dans les archives. J'ai rappelé, dans *Le passé artistique de la ville de Mons* (7), les sujets de tableaux de Jean le Poindeur (1399) et de Pierre Henne (1418), sans pouvoir toutefois indiquer quel a été le sort de ces œuvres et de celles d'autres peintres montois du XV<sup>e</sup> siècle dont je n'ai su donner que les noms.

(1) En regard de la page 58.

(2) Page 80.

(3) *Quelques peintres brugeois de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. I. Jan Provost*. Gand, 1902; in-4°.

(4) M. Hulin ne met pas cette peinture au nombre des œuvres de la jeunesse de Jean Prévost, parce qu'il la considère comme postérieure à 1488.

(5) *Exposition des primitifs flamands et d'art ancien*. Bruges, 1902. Catalogue des tableaux, p. xxvi.

Simon Marmion naquit à Valenciennes vers 1425 et y mourut le 25 décembre 1489. Il fut enterré en l'église Notre-Dame-la-Grande, dans la chapelle de Saint-Luc.

(6) WAELB, ouvrages cités.

(7) Mons, Dequeane-Masquillier, 1880; in-8°, pp. 20-23, 150 et suiv. — 2<sup>e</sup> édition. Mons, Hector Mancaux, pp. 21-23. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XVI, pp. 304-307, 434 et suiv.

D'heureuses découvertes viendront peut-être accroître ces notions et nous apprendre si nos peintres ont été en relation avec Jean Bellegambe de Douai (1), avec Jean Gossart, de Maubeuge (2), ou avec d'autres artistes de leur époque.

Je me permets de signaler cet objet à l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la reconstitution des annales de l'école wallonne.

LÉOP. DEVILLERS,

Archiviste honoraire de l'Etat,  
Président du Cercle archéologique de Mons.

(1) Voyez *La vie et l'œuvre de Jean Bellegambe*, par M<sup>re</sup> C. DEHAISNES. Lille, L. Quarré, 1890. In-8°.

(2) *Congrès archéologique et historique tenu à Bruges, en 1902*, 3<sup>e</sup> partie, pp. 68 et suiv. — MAURICE GOSSART, *Jean Gossart de Maubeuge, sa vie et son œuvre*. Lille, 1902. In-8°.



## Un siècle de l'Industrie drapière verviétoise.

L'industrie drapière, dont on signalait déjà l'existence à

Verviers vers l'an 1300, resta stationnaire jusqu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle en ce qui concerne ses instruments de travail.

La laine se lavait dans des bacs, dits « bots », établis sur des cours d'eau, et au moyen de rateaux mûs à la main.

Le battage s'effectuait à l'aide de baguettes, dont un ou deux ouvriers frappaient la laine étalée sur une table à claires-voies.

La filature comprenait deux opérations : le cardage, sur un banc garni de cardes, dit « baudet » (planche n° 1), et le filage, avec un rouet manœuvré par un ouvrier (planche n° 2). Dans ces conditions la production était extrêmement réduite, et deux ouvriers pouvaient carder et filer environ 2 écheveaux, ou



Planche n° 1. — Cardage au baudet.

2500 mètres par jour. La manœuvre du métier à tisser s'exécutait,

aux pieds et à la main, et deux ou trois ouvriers étaient occupés pour un métier, se lançant la navette de l'un à l'autre (*planche n° 3*).

On foulait généralement aux pieds dans des bacs dits « wahais » ou cercueils, nom qui resta plus tard à la fouleuse à maillets, bien que celle-ci ne rappelle en rien un cercueil.

On lainait à la main avec des croix garnies de chardons, deux ou trois ouvriers travaillant sur la même pièce (*planche n° 4*).

On tondait les draps, tendus sur une table, au moyen d'énormes ciseaux, bien dénommés forces ou efforces — pesant 17 à 18 kilos — manœuvrés par un ouvrier, qui employait 30 à 40 jours de travail pour tondre une pièce de 32 aunes ou 22 mètres environ (*planche n° 5*).



Planche n° 2. — Filage au rouet.

Le lustrage ou cartonage avait lieu dans une presse à vis, serrée par la manœuvre d'un cabestan, auquel s'attelaient trois ou quatre hommes (*planche n° 6*).

Le progrès ne commença guère à se faire jour qu'avec la génération qui suivit la révolution de 1789.

Mais, à cette époque, il ne marchait pas à la

vapeur ; c'est ainsi que le tissage à un seul ouvrier par métier, appliqué en Angleterre par John Kay dès 1737, ne se propagea chez nous qu'au commencement de ce siècle, vers 1805-1810.

A cette date apparurent les premiers assortiments à ploquets et les moulins gros. Ils mirent un temps assez long à se vulgariser, de même que les machines à lainer et à tondre, qu'on ne construisit qu'après 1820.

Le premier assortiment à continu fut placé en 1840.

Le moulin gros avait 30 à 40 broches et nécessitait trois ouvriers, un fileur tournant la roue et manœuvrant le charriot et deux gamins, metteurs de ploquets ; ceux-ci finissaient générale-

ment par se déformer les jambes à la suite de la position que nécessitait leur travail.

Un second moulin, dit « jeannette », servait à surfiler, ou filer en fin, le fil fait au moulin gros. Ce second moulin avait généralement 60 broches. Ils furent remplacés plus tard par le mull-jenny qui avait de 2 à 300 broches et nécessitait trois ouvriers.

Le self-acting de 300 à 600 broches et le métier mécanique commencèrent à être employés vers 1865, mais ce n'est guère que dans ces vingt dernières années qu'ils furent généralement utilisés.

Et aujourd'hui les métiers mécaniques accouplés battant 100 duites à la minute, et surveillés par un seul ouvrier ou ouvrière, viennent remplacer le métier à la main du commencement du siècle où deux ouvriers n'en lançaient qu'une dizaine.

L'assortiment de 1 m. 80 qui n'exige qu'un seul ouvrier, et le

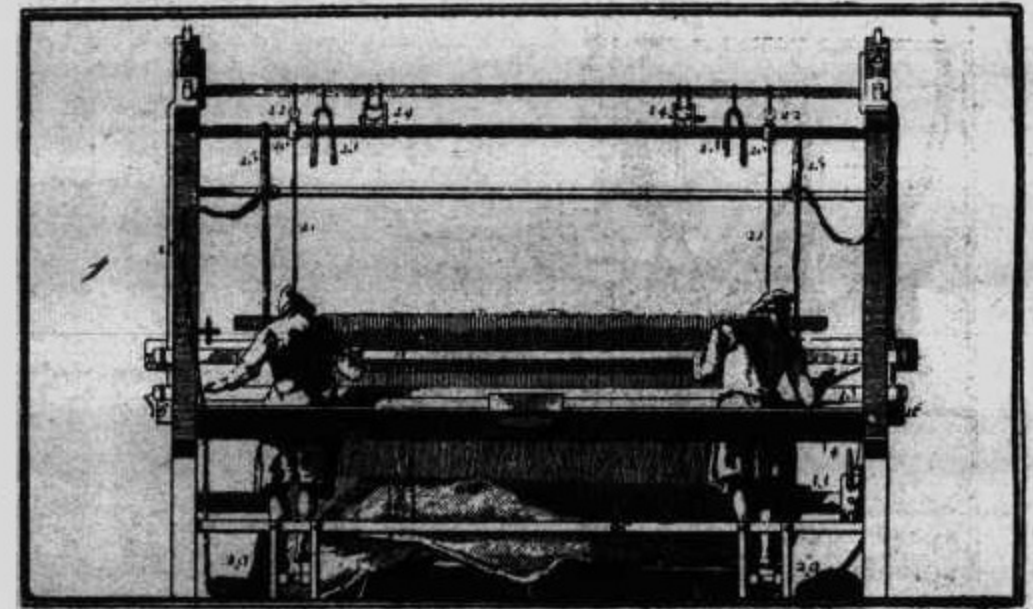


Planche n° 3. — Tissage à deux ouvriers.

self-acting de 3 à 600 broches, produisent 500 à 600 fois autant que le baudet et le rouet primitifs.

Les fouleuses, dites « polka » fonctionnent mécaniquement et deux ouvriers peuvent en suivre cinq ou six.

La laineuse double, travaillant seule, remplace le lainage à la



main si fatigant, et la tondeuse longitudinale, où la besogne de l'ouvrier est réduite à sa plus simple expression, produit en une heure ce que le travail exténuant des tondeurs *aux forces* produisait en un mois.

Il en est de même proportionnellement de toutes les autres opérations accessoires de la fabrication : séchage des laines et des draps qui se faisait autrefois dans des greniers où les ouvriers travaillaient dans une atmosphère surchauffée et chargée de vapeurs, et qui, aujourd'hui, généralement, a lieu automatiquement; battage, épluchage des laines, pressage des draps, etc., etc.

D'après des documents officiels de 1740-1746, les ouvriers lainiers et tondeurs gagnaient à cette époque de 18 à 20 sous ou 1 franc 08 à 1 franc 20 par jour, les nopeuses 10 sous ou 60 centimes, les nettoyeuses de chardons 3 sous ou 18 centimes.



Planche n° 4. — Laineage.

En 1800, les lainiers et tondeurs 25 sous ou 1 franc 50, les fileurs 25 à 30 sous ou 1 franc 50 à 1 franc 80, les femmes 12 à 15 sous ou 72 à 90 centimes, les enfants 6 sous ou 36 centimes.

Jusque vers 1850, les salaires ne subirent guère d'augmentation, à part les ouvriers tisserands et fileurs travaillant à la pièce et dont

le rendement était très variable, les ouvriers à la journée ne gagnaient que 1 franc à 1 franc 50, les femmes de 60 à 90 centimes, et les enfants de 40 à 75 centimes.

A cette époque la journée de travail était de 13 à 15 heures, et les enfants commençaient à travailler à l'âge de 7 ans.

Aujourd'hui tous ces salaires sont doublés, triplés et quadruplés, la journée moyenne est de 10 1/2 à 11 heures, et les enfants ne travaillent qu'après 12 ans.

Malgré la modicité des salaires, le mètre de drap coûtait en 1800-1810, fr. 20 à fr. 120; en 1830-1850, fr. 10 à fr. 50; et aujourd'hui, fr. 2 à fr. 15 avec des salaires deux ou trois fois plus élevés.



Planche n° 5. -- Tondage.

Au commencement de ce siècle, un ouvrier fileur n'activait qu'une broche, aujourd'hui il en surveille 300.

En 1825, le prix de filature d'un écheveau de laine était de 36 à 38 centimes, aujourd'hui il est dix fois moindre.

Tous les objets de consommation de provenance industrielle ont baissé depuis le commencement du siècle dans une proportion relative.

Les principales denrées alimentaires et les principaux produits du sol sont également à meilleur compte; seuls, ceux qu'on pourrait

appeler de luxe et dont la consommation était, pour ainsi dire, le privilège des classes riches, ont haussé par suite du trop grand et trop subit développement de la consommation avec l'accroissement de l'aisance des masses.

La population de Verviers évaluée à 12 à 15,000 âmes en 1720, est descendue à 12 à 9,600 hab. en 1800, reste à peu près stationnaire avec 9,974 hab. 1806, monte à 18,000 hab. 1830, à 19,621 hab. 1840, à 24,053 hab. 1850, et 52,396 hab. 1896.

La mortalité qui était de 25.6 p<sup>r</sup> 1000 en 1850,  
21 > 1860,  
27.7 > 1870,  
24.5 > 1880,  
22 > 1890, desc.  
à 15.3 > 1895.

Le nombre de miliciens illettrés constaté en 1850 était de 72 pour une

population de 24,053 habitants; il tombe à 20 en 1895 pour une population plus que doublée.

Tels sont, à grands traits, les principaux phénomènes de la marche de l'industrie drapière à Verviers pendant le XIX<sup>e</sup> siècle.

JULES GAROT,

président de la Chambre de Commerce, Verviers.

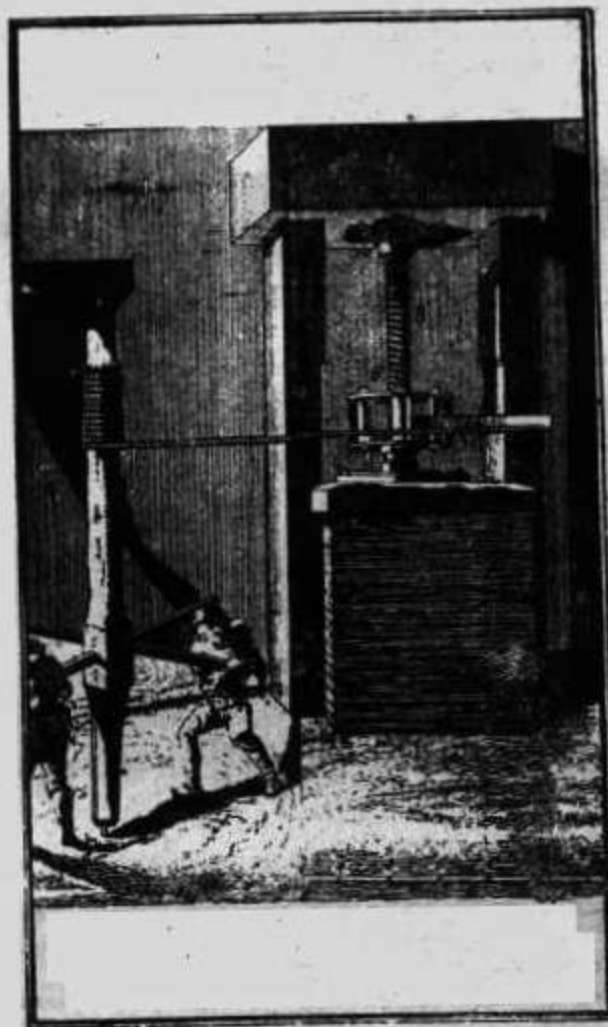


Planche n° 6. -- Press.



## Chronique Wallonne

### La Cantate du Prix de Rome

On vient d'exécuter, à la séance publique de la classe des Beaux-Arts de l'Académie, la cantate de M. Albert Dupuis, premier prix de Rome pour 1903.

Cette épreuve a eu des précédents qui valent la peine d'être rappelés. Il y a quatre ans, M. Dupuis se présenta et — ayant subi avec succès l'épreuve préparatoire — décrocha le deuxième prix. Il se représenta il y a deux ans et... rata l'épreuve préparatoire, en suite de quoi il ne fut pas admis à l'épreuve définitive! L'histoire fit grand bruit, à ce moment. On s'aperçut, quoiqu'un peu tard, de l'anomalie qui consistait à faire repasser de nouveau, par les lami-noirs de la fugue imposée, un concurrent dont le savoir-faire était déjà démontré. M. Dupuis ne pouvant plus se présenter qu'une seule fois, il n'était que temps d'agir. L'Académie demanda et obtint du Ministre un arrêté décidant qu'à l'avenir on admettrait au concours, *sans nouvelle épreuve préparatoire*, les concurrents ayant remporté un second prix à un concours précédent; qu'il y a lieu aussi, en cas de deux seconds prix, de les admettre tous les deux, sans les classer; et qu'enfin ils seront admis comme concurrents supplémentaires, en dehors des six concurrents que le jury est réglementairement autorisé à admettre à l'épreuve définitive. Tout est bien qui finit bien.

Il y avait cinq concurrents, dont un seul flamand, M. Criel, du Conservatoire de Gand, qui a traité la version flamande de la cantate imposée. Le jury (MM. Huberti, président; Jan Blockx, Léon Dubois, Sylvain Dupuis, Emile Mathieu, Edgard Tinel et Vanden Eeden) a attribué le premier prix à M. Albert Dupuis, à l'unanimité des voix — circonstance qui ne s'était plus présentée depuis 1857, en faveur de Peter Benoit — le premier second prix, également à l'unanimité, à M. Delune, le deuxième à M. Charles Radoux; une mention honorable à MM. Moulart et Criel. La cantate de M. Delune sera donc exécutée l'an prochain. On me dit grand bien de